

3^{ème} PRIX EVENS POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, 2013

APPEL À CANDIDATURES



Copyright: © Pavel Losevsky

“APPRENDRE À LIRE DES IMAGES ”

POUR ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 8 ANS, À L'ÉCOLE ET EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Avec cette troisième édition du Prix Evens pour l'Éducation aux médias, qui sera décerné en 2013, la Fondation Evens veut continuer à mettre en avant l'importance de l'éducation aux médias et à soutenir des projets viables dans ce domaine en Europe. Ce prix vise à stimuler les efforts en vue d'améliorer l'alphabétisation visuelle des enfants entre quatre et huit ans.

Nous sommes exposés tous les jours à des centaines d'images. Nous avons appris à lire et à écrire des textes, mais beaucoup d'entre nous n'ont jamais appris à lire ou à (dé)construire une image. Or aujourd'hui, il ne suffit plus d'être capable de lire les mots imprimés ; nous avons aussi besoin de savoir lire, analyser et interpréter le flot d'images qui nous parvient constamment à travers notre culture multimédias.

L'alphabétisation médiatique – définie par la Commission européenne comme la capacité à avoir accès aux médias et à les comprendre de façon critique, et à produire de la communication dans différents contextes – est ainsi de plus en plus importante. Un nombre croissant d'outils d'alphabétisation médiatique sont donc définis comme des instruments d'apprentissage. La plupart de ces outils sont destinés aux élèves du collège et du lycée, et dans une moindre mesure aux élèves plus jeunes. Cela tient principalement à des raisons pratiques : les enfants plus jeunes ne possèdent pas les compétences techniques requises ou ne sont pas encore capables de traiter certaines images. Comment dès lors pourrait-on leur enseigner quelque chose ?

Les dangers sont pourtant d'autant plus importants pour les jeunes enfants qu'ils sont généralement à la fois les plus exposés aux images et les moins équipés pour les comprendre. Ne pas les aider à acquérir des compétences d'alphabétisation médiatique qui leur permettraient d'analyser de façon critique ce qu'ils voient, c'est les laisser développer une vision d'eux-mêmes et du monde contrôlée par des entités éloignées dont nous ne partageons pas nécessairement les valeurs et les points de vue. L'alphabétisation médiatique a pour objectif de rendre les jeunes autonomes dans la compréhension des médias de masse et de leur fonctionnement, afin de leur donner le contrôle de cet aspect essentiel de leur vie.

Parce que la Fondation Evens souhaite encourager la formation à l'alphabétisation médiatique à destination des jeunes enfants, ce troisième prix sera attribué à un projet européen en cours centré sur le renforcement de la culture visuelle des enfants âgés de quatre à huit ans, directement ou par l'intermédiaire de leurs parents .

Le prix monétaire d'une valeur de 20 000 euros sera décerné et départagé par un jury externe composé d'experts internationaux et par la Fondation Evens.

10 CRITÈRES ...

... QUE LES PROJETS PROPOSÉS DOIVENT REMPLIR :

1. Seuls les PROJETS D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS EN COURS, ayant au moins DEUX ANS d'existence, peuvent candidater.
2. Le projet en cours doit être destiné directement à DES JEUNES ENFANTS et / ou leurs PARENTS.
3. Le projet vise à améliorer le niveau d'éducation aux médias des ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 8 ANS.
4. Le projet doit s'attacher à enseigner à de jeunes enfants à LIRE et à INTERPRÉTER DES IMAGES ou sur l'éducation des parents à soutenir la progression faite par leurs enfants dans ce domaine.
5. Le projet doit employer une MÉTHODE DIDACTIQUE adaptée à un contexte d'apprentissage formel ou informel.
6. Le projet doit être TRANSPOSABLE à d'autres contextes.
7. Le projet doit avoir été ÉVALUÉ au moins une fois. L'organisation candidate doit décrire la MÉTHODOLOGIE qui a été employée pour évaluer le projet et les cours enseignés.
8. Le projet doit être proposé par une organisation, association ou institution déclarée, basée et exerçant son activité dans l'UNION EUROPÉENNE ou dans l'un des pays officiellement candidats. Chaque organisation ne peut soumettre qu'un seul projet.
9. L'organisation candidate doit respecter dans son action les VALEURS de l'Union européenne (article 2 de la version consolidée du traité sur l'Union européenne).
10. Le projet doit pouvoir être SOUMIS À UNE VISITE entre mai et septembre 2013.

*Regarder est une chose,
Voir ce qu'on regarde en est une autre,
Comprendre ce qu'on voit en est une troisième,
Apprendre à partir de ce qu'on comprend est encore autre chose :
Agir d'après ce qu'on apprend est tout ce qui compte.*

(Proverbe taoïste)

Informations pour les candidats

Les candidatures doivent être envoyées
avec le formulaire de candidature disponible sur
<http://www.evensfoundation.be>

avant le 15^{ème} avril 2013 à

Tim Verbist:

Tim.Verbist@evensfoundation.be

Des renseignements complémentaires
qui ne peuvent être intégrés dans le formulaire
peuvent être envoyés à :

Fondation Evens
Tim Verbist
Stoopstraat 1 (5th Floor)
B-2000 Antwerpen
Belgique

Une *shortlist* sera établie au 15 mai 2013.
La visite des projets sélectionnés aura lieu
entre mai et septembre 2013

Les délibérations du jury se tiendront en octobre 2013.

Les lauréats seront invités à la cérémonie
de remise du prix à Paris au mois de novembre.